



MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1^{er} au 28 février 2026

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- de délivrer un permis de construire dispensé d'enquête publique à :
 - Saugy Patricia, Le Village Devant : Réfection de la toiture à l'identique suite à un incendie (parcelle RF No 207).
- de prendre acte des travaux suivants, sans délivrance de permis de construire, ni mise à l'enquête publique :
 - Massard André et Sabine, Le Moulin : Entretien de la couche de roulement du chemin d'accès au bâtiment ECA 271 (parcelle RF No 471).
- d'autoriser :
 - Groupe E SA à installer un système de mesure de débit de La Sarine sur le pont situé sur le DP 1084, au lieu-dit « Les Planchons ».